



SÉCUR POUR TOUS !

Le secteur du handicap à bout de souffle

Dossier de presse
Octobre 2021



Secteur du handicap : **une crise sans précédent**

Crise de recrutement, épuisement des personnels, fermeture de service en cascades, familles à bout, associations démunies... Les services et établissements médico-sociaux du secteur du handicap tirent la sonnette d'alarme.

En effet, après une crise sanitaire éprouvante durant laquelle les professionnels ont été mobilisés sans relâche, au même titre que les soignants, le secteur menace aujourd'hui de s'effondrer.

Pointés du doigt : le Ségur de la santé et ses nombreuses incohérences, qui ont généré des injustices insoutenables, faisant fuir les salariés du secteur associatif non-lucratif vers le secteur public et laissant les personnes en situation de handicap et leurs proches à l'abandon.

Les associations, qui ne sont aujourd'hui plus en mesure de garantir un accompagnement décent pour ces publics fragiles, se mobilisent.

Ensemble, familles, personnes en situation de handicap et professionnels, réclament :

**> la revalorisation des métiers du soin
et de l'accompagnement des services et établissements
médico-sociaux du secteur du handicap**

> la juste reconnaissance du secteur du handicap

**Le constat est là : les associations n'arrivent plus à recruter
et ne sont plus en mesure d'assurer leur mission auprès
des personnes en situation de handicap.
Il est urgent d'agir !**

Collectif Handicap 69

Qui sommes-nous ?

Le Collectif Handicap 69 regroupe les présidents et directeurs généraux de 37 associations qui accompagnent des personnes en situation de handicap dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Ces associations œuvrent pour l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, quelles qu'en soient la nature et l'origine.

Les associations du Collectif Handicap 69 recouvrent tous les types de handicap :

- Déficience intellectuelle
- Polyhandicap
- Handicap moteur
- Handicap psychique
- Autisme
- Déficience visuelle
- Déficience auditive
- ...

AAPHTV, Adapei 69, Adas, AGIVR, Alged, Asso La Roche, AMAHC, AMPH, APF, ARHM, Coordination 69, handilyon, Adelaïde Perrin, l'Arche à Lyon, Fondation Richard, GIHP, Grillons et cigales, GRIM, Industrie Service, IRSAM, ITINOVA, La Courte échelle, LADAPT, Maison des aveugles, Messidor, Odyneo, Orloges, OSL, OVE, PEP 69, le Prado, Saint Vincent de Paul, Sauvegarde 69, Sesame autisme, Simon de Syrene, UNAFAM, Valentin Huys



Secteur du handicap :

de qui parle-t-on ?

Le poids du secteur du handicap

Au niveau national, le secteur du handicap représente **22 800 établissements ou services spécialisés** (IME - Instituts médico-éducatifs, SESSAD - Services d'éducation spéciale et d'accompagnement à domicile, Accueils de jour, Foyers d'accueil médicalisés, Maisons d'accueil spécialisées, établissements et services d'aide par le travail...).

Ce sont généralement des structures de statut privé, rattachées à des associations reconnues d'utilité publique et à but non lucratif.

Au total, **plusieurs centaines de milliers de salariés** prennent soin de **494 000 personnes en situation de handicap**.

Pour le département du Rhône et la Métropole de Lyon, ce sont plus de **10 000 professionnels** engagés auprès de plus de **25 000 personnes en situation de handicap** et **75 000 proches aidants**.

Des métiers au service des plus fragiles

Le secteur du handicap emploie 2 grandes catégories professionnelles :

- **les professionnels du soin** : infirmier(e)s, aide-soignant(e)s, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes...
- **les professionnels de l'accompagnement** : accompagnant(e)s éducatifs et sociaux (AES), aides médico-psychologiques (AMP), moniteur(trice)s éducateur(trice)s, moniteur(trice)s d'atelier, éducateur(trice)s spécialisé(e)s, éducateur(trice)s techniques, encadrants de nuit, maîtresses de maison...

Sans oublier les fonctions supports et d'encadrement.

Tous ces professionnels sont essentiels, ils contribuent au bien-être des personnes en situation de handicap et au répit de leurs familles.

Les personnes en situation de handicap, quelle que soit la nature du handicap, qu'elles soient accompagnées chez elle avec l'appui de services spécialisés ou au sein d'établissements, aspirent à vivre une vie digne, au même titre que n'importe quel citoyen, grâce à des solutions personnalisées répondant à leurs besoins et attentes.

En France, ce sont des centaines de milliers de professionnels concernés par ces inégalités et plus de 10 000 sur le Rhône.

Les inégalités du Sécur de la santé

Des salariés du secteur privé du handicap applaudis en mars 2020...

Tout comme les personnels de santé des hôpitaux et des Ehpad, les professionnels du soin et de l'accompagnement médico-social auprès de personnes en situation de handicap ont fait preuve d'un incroyable investissement et dévouement durant le confinement de mars 2020, puis tout au long de la crise sanitaire.

Tout comme leurs « collègues du public », ces professionnels du secteur privé étaient mobilisés sans relâche, pour prendre soin des personnes les plus fragiles de notre société, accompagnées par des services et établissements spécialisés.

Tout comme leur « collègues du public », ils ont été applaudis et ont cru à une reconnaissance de leurs métiers, au moment du lancement du fameux Sécur de la santé. Et pourtant...

... finalement oubliés du Sécur de la santé

Conclus en juillet 2020 afin de revaloriser les métiers du soin après cette crise inédite, les accords du Sécur de la santé ont constitué une belle avancée sociale pour les personnels de la fonction publique hospitalière et des Ehpad.

Malheureusement, ils ont aussi aggravé une situation d'inégalité déjà existante entre le secteur hospitalier public et le secteur médico-social associatif privé, puisque seuls les salaires du secteur public ont été revalorisés !

Puis, l'accord résultant de la mission Laforcade, censé « rectifier le tir », a quant à lui apporté de nouvelles désillusions au sein des associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées... en créant de nouvelles inégalités, cette fois-ci entre professionnels d'un même établissement ! En effet, les annonces d'augmentation de revenus de 183 € concerneraient seulement certains professionnels du soin et écartent purement et simplement les acteurs de l'accompagnement éducatif.

Une situation d'autant plus injuste que les salaires du secteur associatif privé n'ont pas augmenté depuis plusieurs années.



**Face à ces inégalités de traitement, le constat est sans appel :
les démissions s'enchaînent et les associations
du secteur privé ne parviennent plus à recruter.**

Des inégalités aux conséquences dramatiques

Baisse d'attractivité du secteur et crise de recrutement

Déjà en baisse d'attractivité en raison d'écarts de salaires importants pour diplômes identiques, les associations du secteur médico-social, qui travaillent auprès de personnes en situation de handicap font face, impuissantes, à des départs successifs vers le secteur sanitaire public et à de graves difficultés de recrutement.

Des dizaines d'infirmières, de soignants et de personnels éducatifs manquent désormais à l'appel au sein de l'ensemble des associations.

Dans le Rhône, 4 associations de familles (Odyneo, Adapei 69, ALGED, Sésame Autisme) comptent à elles-seules déjà **250 postes vacants**, dont **100 soignants**, soit **128 familles impactées** par un arrêt partiel ou des difficultés d'accueil de leur proche.

Face à cette situation dramatique et l'absence totale de candidatures sur certains métiers, les associations se retrouvent contraintes à lancer des appels à candidature qui frôlent le désespoir, y compris auprès de personnels sans qualification.



« 71 % des établissements du secteur rencontrent en France des difficultés de recrutement, phénomène qui s'est intensifié après la crise sanitaire. Plus de 65 000 postes demeurent non pourvus au sein de l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif !

De plus, 150 000 départs à la retraite sont à prévoir d'ici 2025 au sein des 35 000 établissements qui le composent. »

Source Nexem

« Ca m'a fait mal au cœur de partir, je travaillais dans une très bonne structure. Mais je ne pouvais pas faire autrement : pas de prime séguir, des salaires trop bas, il faut bien que je subviennne à mes besoins ! Je ne comprends pas ce manque de considération de la part des autorités publiques.

Octave, ancien aide-soignant à la MAS Soleil

**Manque de reconnaissance, salaires indignes, turn-over,
formation des nouvelles recrues...
Les personnels, épuisés, ne tiennent plus.**

Une inéquité flagrante de salaires

Et même si...

Même avec 183 € de majoration grâce au Ségur de la Santé, le secteur du handicap est bien loin des rémunérations proposées dans le public pour le sanitaire.

Les infographie ci-dessous montrent des exemples de différences de traitement pour un même métier, en faisant l'hypothèse d'une extension de 183 € à notre secteur.

A titre d'exemple, même après une revalorisation de 183 €, une infirmière gagnerait environ 800 € mensuels net de plus en fin de carrière dans le sanitaire, et une aide-soignante plus de 1000 € !

AIDE-SOIGNANT.E



Dans la fonction publique hospitalière

*Chiffres fournis par le Ministère des solidarités et de la santé



Après 1 an de carrière

Après le ségur

1 760 € net/mois en moyenne

Après 5 ans de carrière

Après le ségur

1 838 € net/mois en moyenne

Après 20 ans de carrière

Après le ségur

2 334 € net/mois en moyenne

En fin de carrière

Après le ségur

2 954 € net/mois en moyenne

Dans secteur privé dépendant de la convention CCN66

*Chiffres fournis par la Convention CCN66 + hypothèse de 183 € d'extension du Ségur



Après 1 an de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 294 € + 183 € =
1 477 € net /mois en moyenne

Après 5 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 380 € + 183 € =
1 563 € net/mois en moyenne

Après 20 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 591 € + 183 € =
1 774 € net/mois en moyenne

En fin de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 693 € + 183 € =
1 876 € net/mois en moyenne

≈282€
net/mois

≈275€
net/mois

≈560€
net/mois

≈1078€
net/mois

INFIRMIER.E EN SOINS GÉNÉRAUX



Dans la fonction publique hospitalière

*Chiffres fournis par le Ministère des solidarités et de la santé



Après 1 an de carrière

Après le ségur

2 026 € net/mois en moyenne

Après 5 ans de carrière

Après le ségur

2 207 € net/mois en moyenne

Après 20 ans de carrière

Après le ségur

2 924 € net/mois en moyenne

En fin de carrière

Après le ségur

3 398 € net/mois en moyenne

Dans secteur privé dépendant de la convention CCN66

*Chiffres fournis par la Convention CCN66 + hypothèse de 183 € d'extension du Ségur



Après 1 an de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 428 € + 183 € =
1 611 € net/mois en moyenne

Après 5 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 607 € + 183 € =
1 790 € net/mois en moyenne

Après 20 ans de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

1 169 € + 183 € =
2 352 € net/mois en moyenne

En fin de carrière

Salaires CCN66 + (Hypothèse extension Ségur)

2 434 € + 183 € =
2 617 € net/mois en moyenne

≈415€
net/mois

≈417€
net/mois

≈572€
net/mois

≈781€
net/mois

Des inégalités aux conséquences dramatiques

Des conditions d'accompagnement dégradées

Partout en France, des établissements se voient déjà contraints de mettre en place des fonctionnements d'accueil à minima. Et certaines associations ont d'ores et déjà pris la décision de fermer, faute de ressources suffisantes.

Cette situation impacte directement les conditions de vie des résidents et leur sécurité : arrêt des activités et des sorties, ruptures de prise en charge, risques réels en termes de gestion des soins, angoisses, stress...

D'autant que les établissements les plus impactés par les difficultés de recrutement sont ceux qui accompagnent les publics les plus



Les familles inquiètes constatent les dégâts

Familles et aidants, tout d'abord inquiètes face au manque de considération du secteur du handicap, sont désormais démunies. Qui continuera à prendre soin de leurs proches si les établissements ferment ? Vont-elles pouvoir récupérer leur proche plus longtemps, plus souvent, si les services ferment ou réduisent leur activité ? Déjà malmenées par le confinement, pour beaucoup d'entre elles âgées, les familles ont peur de la suite.

« Les problèmes de recrutement, ce n'est pas nouveau. Mais là on atteint des sommets. L'accompagnement n'est pas à la hauteur, les équipes n'arrivent même plus à habiller correctement notre fille, c'est effroyable ! »

Renée, maman de Florence, 49 ans, accompagnée à la MAS Jolane à Meyzieu



Les familles tirent la sonnette d'alarme et tentent désespérément d'attirer l'attention sur le secteur du handicap avant d'arriver à des situations catastrophiques

Mobilisation inter-associative inédite

Familles, professionnels et personnes handicapées réunis

Las de ne pas être entendus...

Malgré les nombreuses démarches entreprises, de la part des organisations professionnelles comme des employeurs, au niveau local comme au niveau national, les lignes ne bougent pas. Les autorités se renvoient la balle. L'Etat rejette la responsabilité sur les Conseils départementaux et les agences régionales de santé. Personne ne prend de décision.

Les responsables associatifs, soutenus par les fédérations, les mouvements et les syndicats d'employeurs, exigent désormais un engagement de la part des élus et décideurs publics afin d'ouvrir de nouvelles négociations avec le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran.



L'appel à manifester du 6 octobre 2021

Dans ce contexte, les familles et les personnes en situation de handicap ont été appelées à se mobiliser avec les professionnels, à l'occasion d'une **manifestation inter-associative mercredi 6 octobre à 14h30 devant la Préfecture du Rhône**.

Cette action collective inédite est à l'initiative de quatre associations de familles (Adapei 69, ALGED, Odynéo et Sésame autisme) et des associations du Collectif Handicap 69.

Le Collectif Handicap 69 espère être enfin entendu en demandant à être reçu par le Préfet du Rhône.



Cet événement, organisé symboliquement à l'occasion de la Journée nationale des aidants, rassemble d'un même mouvement familles, professionnels et personnes en situation de handicap, pour réclamer l'application immédiate et pour tous du Ségur de la santé.

Ensemble, ils exigent que l'attractivité du secteur soit retravaillée dans sa globalité : politique de rémunération, formations, évolutions de carrière, qualité de vie au travail.

Cette action fait écho à d'autres événements organisés le même jour dans d'autres départements.

**Ensemble, pour dénoncer les injustices du Ségur de la santé
et rendre visible le secteur du handicap**

Familles, professionnels,
personnes en situation de handicap

**Mobilisés pour dénoncer
les injustices du Ségur de la santé
et rendre visible
le secteur du handicap !**

Contacts utiles

Porte-paroles du Collectif Handicap 69

Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69 et du Collectif Handicap 69
06 82 44 41 61 - mlmadignier@adapei69.fr

Valérie Löchen, Directrice générale d'Odyneo
07 57 50 20 18 - valerie.lochen@odyneo.fr

Contact presse

Amélie Naudion - Responsable communication Adapei 69
04 72 76 08 76 - 07 89 01 69 80 - anaudion@adapei69.fr

